

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric DIARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Danielle MILON - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO - Martine VASSAL.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REX 001-2051/10/BC

■ Approbation de la convention relative à la participation de Marseille Provence Métropole à l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 29 novembre 2010 au 4 décembre 2010 à Marseille
DDEAIAG 10/4884/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La quatrième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 29 novembre au 4 décembre 2010.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Paca, la CCIMP et Marseille Provence Métropole.

Il sera coordonné cette année par la Commission Méditerranéenne de Cités Gouvernements Locaux Unis qui est une plate-forme de concertation et d'échanges de Cités Unies France.

L'objectif de cette semaine est double :

- Donner une visibilité nationale et internationale à un foisonnement d'initiatives conduites dans la métropole marseillaise par des organismes œuvrant sur des projets euroméditerranéens dans le domaine des relations économiques.
- Positionner fortement la métropole marseillaise dans le processus d'Union pour la Méditerranée.

Le développement des échanges d'affaires, l'innovation technologique, le transfert de compétences, la formation, figurent pour l'essentiel dans les thématiques traitées

En 2009, la manifestation a réuni 1 800 participants et une quarantaine d'organismes partenaires issus des deux rives de la Méditerranée.

Les partenaires 2010 :

Les partenaires porteurs :

- Ville de Marseille
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Les partenaires, par ordre alphabétique :

- ANIMA Investment Network / Invest in Med
- ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale)
- BEI (Banque Européenne d'Investissement)
- Cercle des Economistes
- Chambre de Commerce France-Tunisie
- Cité Euroméditerranéenne de la Mode
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)
- Euromed Management
- Finances & Conseil Méditerranée
- Institut de la Méditerranée
- Marseille Innovation
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
- Technopôle de Château-Gombert / Marseille Provence Métropole
- Ubifrance
- UPE 13 (Union pour les entreprises des Bouches du Rhône)
- Commission Européenne

L'édition 2010 sera marquée notamment par l'organisation d' :

- une journée « entreprises » appelée Forum Med Venture coordonnée par ANIMA dans le cadre d'un programme Invest In Med,
- le 2^{ème} Forum Eco Cités de la Méditerranée organisé par l'ONUDI,
- une conférence sur l'information géographique au service de la ville et des territoires en Méditerranée organisée par l'ISTED,
- une conférence intitulée « comment manager l'attractivité de son territoire » pilotée par l'EPA Euroméditerranée,

L'objectif de ces rencontres est double : échanger des expériences et impulser des propositions.

La Semaine sera clôturée par les « Rendez-vous de la Méditerranée » organisés par l'Institut de la Méditerranée et le Cercle des Economistes sur le thème des « nouvelles formes de croissance en Méditerranée ».

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 173 500 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Marketing / Communication / Presse	103 500 euros
- Organisation logistique :	
. Agence d'organisation	20 000 euros
. Conception et aménagement des espaces	30 000 euros
- Autres frais (traduction, gestion...)	20 000 euros

Total dépenses : 173 500 euros

- Ville de Marseille :	40 000 euros
- Région PACA :	50 000 euros
- EPAEM :	20 000 euros
- CCIMP :	20 000 euros
- MPM :	20 000 euros
- Sponsors :	23 500 euros

Total recettes: 173 500 euros

Considérant l'importance de soutenir cette action, il est proposé au Bureau de la Communauté d'approuver la convention ci-annexée relative à une subvention au titre de la participation à la Semaine Economique de la Méditerranée pour un montant de 20 000 euros (ajouté au prêt gracieux de l'amphithéâtre de MPM pour un total de 20 000 euros).

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la Semaine Economique de la Méditerranée.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et Cités Unies France à travers la Commission Méditerranée de CGLU fixant les modalités d'attribution de subvention pour l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Relations Internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Aux Relations Extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI